



Ordre des
**TECHNOLOGUES
PROFESSIONNELS**
du Québec

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Nouvelles mesures nées d'une concertation entre le MSSS et la RAMQ

L'OTPOQ salue l'amélioration de l'accessibilité aux appareils suppléant à une déficience physique

Montréal, le 5 juin 2024 – L'Ordre des technologues professionnels du Québec (OTPOQ) accueille favorablement l'annonce par le Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) d'importantes mesures visant à améliorer l'accès aux appareils suppléant à une déficience physique, offerts par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au bénéfice de nos concitoyens. Cette nouvelle approche est le fruit d'une collaboration entre le MSSS et la RAMQ.

Ainsi, dès le 21 juin 2024, une ordonnance complétée par un médecin spécialiste, un médecin omnipraticien ou une infirmière praticienne spécialisée (IPS) pour l'attribution ou le remplacement d'une orthèse sera acceptée pour le remboursement de l'aide technique au programme d'appareils suppléant à une déficience physique. Par extension, cette mesure est aussi applicable pour l'attribution de chaussures orthétiques ou d'appareillages de chaussures, en vertu des critères établis dans les guides de gestion de ces programmes ministériels.

De plus, une ordonnance complétée par une IPS œuvrant dans les domaines de spécialisation en cardiologie ou pneumologie et nécessaire à l'attribution d'un fauteuil roulant motorisé à un usager répondant aux critères d'admissibilité du programme sera acceptée pour le remboursement de l'aide à la locomotion au programme d'appareils suppléant à une déficience physique. Par extension, cette mesure est aussi applicable pour l'attribution d'un ambulateur ou d'un quadriporteur en vertu des critères établis dans les guides de gestion de ces programmes ministériels.

« Nous saluons la volonté du gouvernement du Québec de simplifier, avec le souci de protection du public, l'accès à certains soins permettant ainsi une meilleure utilisation des ressources professionnelles au bénéfice de la société et de l'intérêt public » a souligné Richard Legendre, président de l'OTPOQ.



Ordre des
**TECHNOLOGUES
PROFESSIONNELS**
du Québec

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

La RAMQ et le MSSS collaborent au développement et à la diffusion d'outils d'information aux prescripteurs qui seront disponibles dans les prochaines semaines.

L'OTPOQ informera ses titulaires de permis concernés dès qu'il y aura de nouveaux développements.

- 30 -

Source

Ordre des technologues professionnels du Québec

Renseignements

Hélène Raymond

Adjointe administrative à la direction générale et à la présidence

Courriel : communication@otpq.org

Téléphone : 514 845-3247 ou 1 800 561-3459, poste 120

À propos de l'ordre

L'Ordre des technologues professionnels du Québec (OTPOQ) regroupe près de 3300 technologues professionnels représentant plus de 60 domaines de pratique. Notre mission est d'encadrer et de soutenir la pratique des technologues professionnels dans l'intérêt public, notamment en architecture et en génie. Pour ainsi, valoriser et assurer les compétences distinctes et diversifiées des technologues professionnels et faire reconnaître leur apport incontournable à la société.